



Mairie  
1 Place Albert Rey - 73110 La Rochette  
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25  
E-mail : mairie@la-rochette.com  
www.la-rochette.com

République Française

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

#### Objet

Subventions associatives

SPA de la Savoie

Date de convocation  
2 juillet 2020

Date d'affichage  
17 juillet 2020

Le dix juillet deux mil vingt à vingt heures  
En séance publique, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

**Présents :** André DURAND, Gwénaëlle BIBOUD, Jean-Loup CREUX, Jean-Louis DOULS, Joël RECORDON, Evelyne CORBET, Yves MANDRAY, Jean-Claude BENGRIBA, Béatrice CREUX, Solange DUFFOURD, Frédéric SANTIN-JANIN, Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT (à compter de 20 h 22), Delphine LAINE, Magali BECHEREL, Bernard VILLON, Joseph HALLER, Etienne CHALUMEAU, Chrystel GUILLERÉ

**Procurations :** Nadège JAY à Virgile FIELBARD, Jean PORTUGAL à André DURAND, Annie GONTARD à Solange DUFFOURD, Hélène PLATEL à Jean-Loup CREUX, Sandrine BERTHET à Gwénaëlle BIBOUD, Laurent BONNOT à Béatrice CREUX (jusqu'à 20 h 22), Stéphanie PICHARD à Jean-Louis DOULS, Anthony FACHINGER à Evelyne CORBET, Fabien GARCIA à Joël RECORDON, Corinne BOYAT à Magali BECHEREL

**Absents :** Piera BARRAFRANCA

Monsieur Jean-Loup CREUX a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 18  
Nombre de votants : 28  
Exprimés : 28

Monsieur le Maire expose que l'association « Société de Protection des Animaux » sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle. En effet, l'association se trouve dans une situation financière délicate suite à l'état d'urgence sanitaire.

La commission animation du 11/06/2020 a rendu un avis favorable pour une subvention de 500 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la demande présentée par l'association,  
Vu l'avis favorable de la commission Associations - Culture - Sports - Animation du 11/06/2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide du versement d'une subvention d'un montant de 500 € au bénéfice de la SPA de la Savoie
- précise que cette somme sera imputée à l'article 6574 du budget primitif 2020

| CONTRE(S) | ABSTENTION(S) | POUR(S) |
|-----------|---------------|---------|
|           | 0             | 28      |

Tous les membres présents ont signé au registre.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
André DURAND



Attestation de réception en préfecture  
N° 86887 20200710  
Date de réception préfecture :